

# Plan global en efficacité énergétique (PGÉÉ) 2003-2006

Régie de l'énergie- Audience du 19 mars 2003  
R-3473-2001

# La conception du PGEÉ – des bases solides

## Un plan adapté au contexte québécois:

- Bas tarifs d'électricité
- Importance du chauffage électrique
- Grands pas déjà faits en EÉ pour l'électricité

## Une expérience mise à profit:

- Expériences passées et balisage
- Sessions d'échange et d'information
- Consultation des clients, partenaires potentiels et joueurs du marché

# La conception du PGEÉ – des bases solides, suite

## Des critères économiques et financiers reconnus :

- test du Coût Total en Ressources (CTR),
- test du participant (PRI acceptable), et
- impact tarifaire minimal

## Un potentiel technico-économique d'économies d'énergie mis à jour et rigoureusement évalué

- Une méthodologie reconnue
- Une évaluation approfondie (évaluation de toutes les mesures disponibles et éprouvées)
- Avec les meilleures informations disponibles

## Des principes commerciaux clairement énoncés :

- approche souple et englobante ;
- respect des attentes des consommateurs ;
- synergie et complémentarité ;
- respect de la structure du marché ► transformation de marché ;
- gestion des risques commerciaux et technologiques.

# Coûts évités – ce qu'ils sont

- Établis selon la réalité du Distributeur
- Calculés pour les différents usages (chauffage des locaux, de l'eau, climatisation, etc.) et pour les différentes catégories de clientèles
- Coûts évités **à la marge** et **non pas des coûts moyens**

<b>Exemple : usage chauffage des locaux - résidentiel ¢/kWh</b>	<b>2003</b>	<b>2006-2008</b>	<b>2009</b>
<b>Fourniture &amp; Transport</b>	3,95	5,85 à 6,95	7,05
<b>Distribution</b>	0,52	0,55	0,58
<b>TOTAL</b>	4,47	6,4 – 7,5	7,63

# Coûts évités – leur utilisation

## 1. Établissement du potentiel technico-économique d'économies d'énergie

Coût évité  $>$  ou  $=$  Coût de la mesure

## 2. Validation économique et financière des programmes retenus :

- Test du coût total en ressources (CTR)  
Coût évité  $>$  Coût de la mesure + Coût de commercialisation
- Impact acceptable sur les revenus requis  
Écart par rapport à une situation où on recourt à de nouveaux approvisionnements

# Potentiel technico-économique – la sensibilité aux coûts évités

- Potentiel peu sensible aux coûts évités

	Potentiel 2003 5 ans (GWh)	Sensibilité* 2003 5 ans (GWh)
<b>Tous marchés</b>	<b>8 500</b>	<b>8 902</b>

\*Sensibilité : avec les nouveaux coûts évités de fourniture et de transport issus des offres retenues (R-3470-2001)

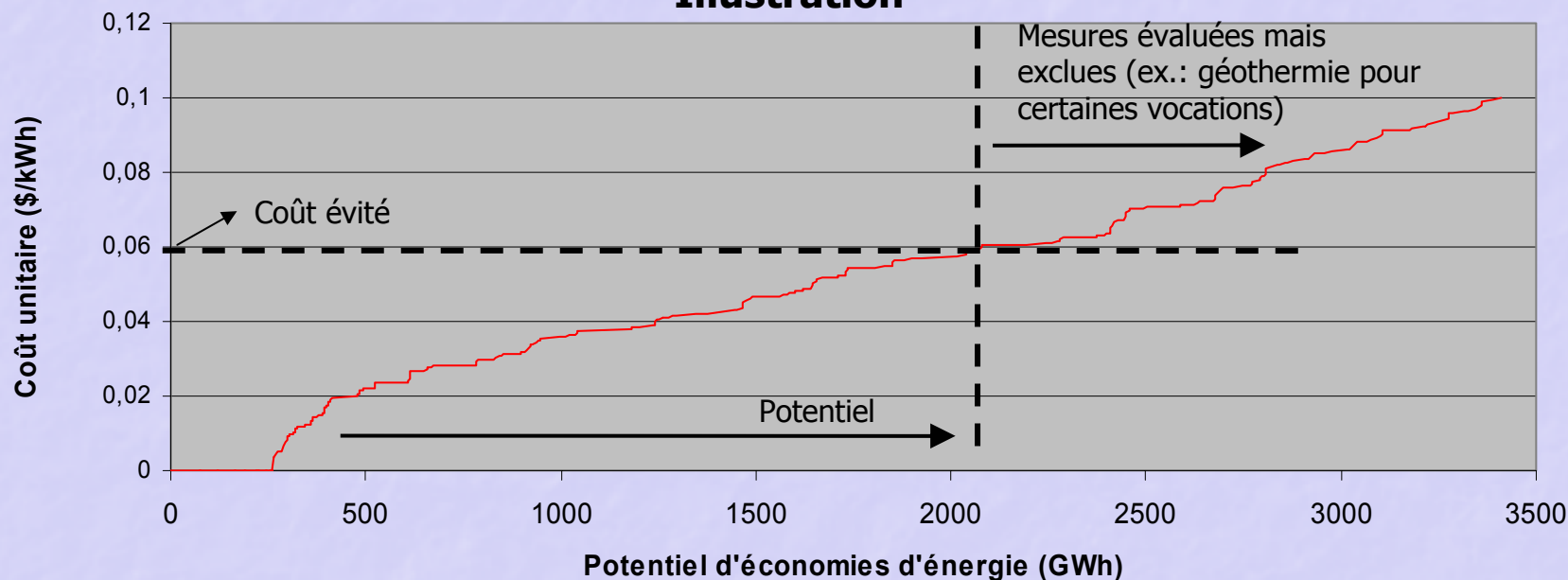
Sensibilité ► hausse **nette** du potentiel total :  
✓ Baisse du potentiel de chauffage des locaux  
✓ Hausse du potentiel des autres usages

- Simulation avec coûts évités majorés de 25% : le potentiel passe de 8500 GWh à 9691 GWh.
- Mise à jour des coûts évités et de l'impact du PGEÉ sur les revenus requis ► suite à l'approbation des contrats d'approvisionnement
- Changement des coûts évités ► ne remettra pas en cause le choix des approches et des programmes constituant le PGEÉ

# Potentiel technico-économique

- Potentiel composé des mesures respectant le critère économique
  - $\text{Coût évité} \geq \text{Coût de la mesure}$

## Illustration



- Mesures exclues du potentiel sont applicables par les clients

# L'objectif du PGEÉ – 750 GWh

Du potentiel technico-économique à l'objectif :

- Prévision du comportement d'adoption du consommateur
  - caractéristiques du marché encore disponible : plus résistant pour plusieurs mesures en raison de l'écrémage réalisé
  - capacité d'absorption du marché
- Horizon considéré
- Partenariats
- Impact tarifaire

# L'approche au marché résidentiel – 300 GWh en 2006

Cœur de l'approche : programme englobant « **Diagnostic énergétique personnalisé** »

- recommandations sur toutes les mesures applicables
- approche optimale : préférée par une majorité de clients, moindre coût



- Programmes d'aide financière à l'achat d'équipements spécifiques à fort potentiel
- Appui financier et commercial aux programmes structurants de l'AEÉ supportant l'amélioration de l'enveloppe thermique ➤ synergie avec l'AEÉ, transformation de marché
- Programmes supportant le segment particulier des ménages à budget modeste ➤ synergie avec l'AEÉ

Partenaire principal = AEÉ

Partenariats commerciaux à développer après approbation des programmes

# L'approche aux marchés commercial et institutionnel – 200 GWh en 2006

Approche différenciée selon les segments :

**Segment de masse (petits bâtiments) :** programme englobant « *Diagnostic énergétique personnalisé* »

- recommandations sur toutes les mesures applicables
- accès aux programmes d'équipements spécifiques du résidentiel

**Segment spécialisé (moyens et gros bâtiments) :** programme souple et englobant « *Initiatives énergétiques* »

- aide financière pour une PRI acceptable
- approche optimale : aide financière calibrée, toutes mesures incluses

**Segments particuliers :**

- Programme supportant l'amélioration des **bâtiments d'Hydro-Québec**
- Programme supportant l'amélioration de l'**éclairage public**

Complémentarité avec programmes de l'OEE (PEBC) et de l'AEÉ (études de faisabilité, démonstration)

# L'approche pour les petites et moyennes industries – 70 GWh en 2006

Approche composée de 2 programmes complémentaires :

- Programme « **Aide à la décision** » répondant à un besoin d'information et d'assistance technique au montage de projets
  
- Programme « **Initiatives énergétiques** » souple et englobant
  - avec aide financière pour une PRI acceptable
  - approche optimale : diversité du marché, aide financière calibrée, toutes mesures incluses

Complémentarité avec programmes de l'OEE (PEBI) et de l'AEE (études de faisabilité, démonstration)

# L'approche pour les grandes industries – 180 GWh en 2006

Approche au cas par cas :

- Programme de « **Démonstration et sensibilisation** » appuyant l'essai de technologies novatrices et les analyses énergétiques
- Programme « **Initiatives énergétiques** » souple et englobant
  - aide financière pour une PRI acceptable
  - approche optimale : envergure, complexité et caractère particulier de chaque client, aide financière calibrée, toutes mesures incluses

Partenariats avec l'AEÉ, l'OEÉ, les manufacturiers et les associations industrielles

# Suivi et mécanisme de mise à jour et d'ajustement du PGÉÉ

## Objectifs du suivi (régulier) :

- Rendre compte à la Régie des résultats du PGÉÉ
- Rendre compte des ajustements apportés au PGÉÉ sans dépassement budgétaire

## Éléments du suivi :

- Impact énergétique (calculé à l'aide du nombre de participants et du gain unitaire)
- Coûts vs budget par programmes et marchés

## Fréquence et moment du suivi :

- Suivi particulier à l'automne 2003 : mise à jour ou confirmation des prévisions budgétaires, commerciales, énergétiques, économiques et financières du PGÉÉ, au terme de la phase de développement
- Suivi régulier annuel, à partir de l'automne 2004

# En résumé

- 750 GWh en 2006
  - ✓ capacité d'absorption du marché
  - ✓ horizon considéré
- 16 programmes couvrant toutes les clientèles et soutenus par un tronc commun
- Approches par marchés souples et englobantes permettant de saisir l'ensemble des mesures et d'accueillir les nouvelles opportunités
- Réduction de la facture d'électricité des clients participants de 213 M\$ (actualisés 2002)
- Engagement d'Hydro-Québec Distribution, continu et adapté au contexte du marché, en comptant sur :
  - ✓ la participation des clients
  - ✓ la mobilisation des forces du marché